

Pédagogie mise en œuvre : Une analyse des besoins du stagiaire et du responsable sera réalisée en amont de la formation. Chaque session de formation est adaptée à l'activité du participant pour plus de pertinence et une meilleure sensibilisation du stagiaire. Alternance de cours théoriques (méthode expositive), d'exercices de découverte (méthode démonstrative), d'exercices d'applications et des mises en situation avec un cas pratique. Les supports sont écrits et dématérialisés.

Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de prévenir les dangers, d'intervenir efficacement en cas d'incident ou d'accident, de mettre en sécurité les habitants et les visiteurs.

Programme :

1/ Le cadre de la mission en sécurité collective :

- Rappel des principes généraux de la mission
- Les obligations en matière d'affichage de sécurité
- Apprendre à sécuriser un périmètre d'intervention

2/ Connaissance et stockage des produits d'entretien :

- Maîtriser l'utilisation et la manipulation des produits chimiques
- Sécuriser, fiabiliser les zones de stockage des produits chimiques
- La signification des divers pictogrammes.

3/ La conduite à tenir en cas d'incendie au sein de la copropriété :

- La liste des tâches réglementaires et obligatoires (appel ascenseur, coupure de gaz ...)
- Les différents types de combustion et leur détermination
- Les différents moyens d'interventions en incendie, les extincteurs et leur classification

4/ la conduite à tenir en cas d'accident au sein de la copropriété :

- Détermination de l'action rapide et efficace du secouriste
- Reconnaissance des risques sur les lieux de l'accident
- Alerte et moyens d'alerte
- Les gestes de premiers secours

5/ Connaître les limites d'intervention du gardien ou concierge ou employé d'immeuble :

- La réglementation en vigueur
- Les conséquences du non-respect des limites d'intervention

Evaluation de la formation et suivi du stagiaire : Une évaluation de satisfaction globale est réalisée « à chaud ». Un suivi post formation aura lieu à 90 jours avec une évaluation à froid ainsi qu'une mesure du transfert des acquis. Une mesure du transfert des acquis de la formation sera réalisée à l'aide d'exercices ou de mises en situation professionnelle lors de la fin de la formation une attestation individuelle sera remise avec l'évaluation des acquis. A chaque fin de session le formateur établit une synthèse pédagogique.